



meylan

Une ambition
partagée

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

l'heure citoyenne

**Projet de rénovation du
groupe scolaire Mi-Plaine**





Philippe CARDIN
Maire de Meylan

**Ecologie, environnement, bien vivre
ensemble : un nouveau groupe scolaire
au service d'un quartier**



Un peu d'histoire...

Séance du 6 mars 1956 : le commencement

LE MOT DU MAIRE

Acquisition de terrain pour création d'un centre administratif et scolaire.

Après examen des différents terrains retenus pour la construction d'un groupe scolaire dans la plaine, le Conseil fixe son choix sur un terrain situé en bordure et à l'ouest des c.v.o. des Biguennais, appartenant à Mlle Giot. Le Conseil décide d'acquiescer une parcelle de 10000 m² afin de pouvoir créer, ces prochaines années un centre administratif et scolaire, comprenant une annexe de Mairie, un bureau de Poste et des écoles maternelles et primaires.

Maitre Breillet, notaire à Mont-Cornot, est chargé de faire toutes les démarches concernant l'acquisition de ce terrain.

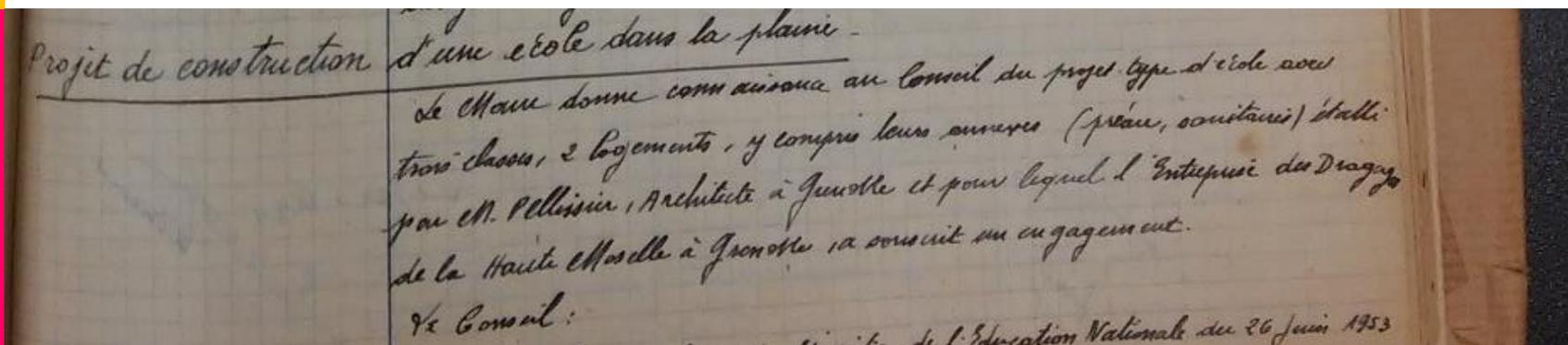
Acquisition de terrain pour création d'un centre administratif et scolaire

[...] Le Conseil décide d'acquiescer une parcelle de 10 000m² afin de pouvoir créer, ces prochaines années un centre administratif et scolaire, comprenant une annexe de Mairie, un bureau de Poste et des écoles maternelles et primaires [...].



Un peu d'histoire...

Séance du 6 mars 1956 : le commencement



Projet de construction d'une école dans la plaine

Le Maire donne connaissance au Conseil du projet type d'école avec trois classes, 2 logements, y compris leurs annexes (préau, sanitaires) [...]



Un peu d'histoire...

Séance du 6 mars 1956 : le commencement

LE MOT DU MAIRE

Après en avoir délibéré, accepte le programme proposé et le projet type susvisé établi par M. Pellissier, Architecte à Grenoble, et pour lequel l'Entreprise D.H.M. a souscrit un engagement, ainsi que M. Pellissier, architecte, auteur du projet, pour réaliser cette opération. Le montant des honoraires ne devra pas dépasser, en ce qui concerne la dépense principale (élément principal, annexes et logement) le taux de 3,40 % pour les premiers 10 millions, 3,80 % au-delà.

Projet de construction d'une école dans la plaine

[...] Après en avoir délibéré, [le Conseil] accepte le programme proposé et le projet type [...]



Un peu d'histoire...

Séance du 6 mars 1956 : le commencement

LE MOT DU MAIRE

Pour ce qui touche la dépense accessoire (travaux d'implantation) les
taux sont fixés à 5% et 10% respectivement.

L'adaptation du projet type au terrain et la présentation du devis correspon-
dant au Conseil municipal seront effectués par M. Pellissier, architecte
ci-dessus mentionné.

La Commune s'engage à voter annuellement les crédits d'entretien prévus
par l'article 93 de la loi des Finances du 31 juillet 1920 et à financer la dépense
dans la mesure où elle n'est pas couverte par la participation de l'Etat

Projet de construction d'une école dans la plaine

[...] [le Conseil accepte] l'adaptation du projet type au terrain et la présentation du devis correspondant au Conseil municipal seront effectués par M. Pellissier, architecte ci-dessus mentionné.

La Commune s'engage à voter annuellement les crédits d'entretien prévus par l'article 93 de la loi des Finances du 31 juillet 1920 et à financer la dépense dans la mesure où elle n'est pas couverte par la participation de l'Etat



Un peu d'histoire...

Séance du 6 mars 1956 : le commencement

Enfin le Conseil municipal, considérant les conditions d'urgence de la construction et sa conformité à un projet-type agréé par le Ministère de l'E.N. après concours et accord d'un engagement de l'entreprise demandant à M. le Préfet d'accorder la dispense d'adjudication publique celle-ci étant incompatible avec les conditions imposées.

Projet de construction d'une école dans la plaine

Enfin le Conseil municipal considérant les conditions d'urgence de la construction et sa conformité à un projet-type agréé par le Ministère de l'E.N. après concours et accord d'un engagement de l'entreprise demandant à M. le Préfet d'accorder la dispense d'adjudication publique celle-ci étant incompatible avec les conditions imposées.



Un peu d'histoire...

Un projet, un quartier, des maires : Paul FINE



LE MOT DU MAIRE

Paul FINE : Maire du 16 décembre 1954 au 13 mars 1957

- 6 mars 1956 : Projet de construire un groupe scolaire à Mi-Plaine de trois classes
- 24 février 1957 : Pose de la première pierre de l'école et du centre administration de Meylan Mi-Plaine. Seule l'école sera construite
- 13 mars 1957 : Souhait de créer un cours complémentaire à Mi-Plaine (il fonctionnera jusqu'en 1968)



Un peu d'histoire...

Un projet, un quartier, des maires : Gabriel SILVY

LE MOT DU MAIRE



Gabriel SILVY : Maire du 23 mars 1959 au 26 mars 1971

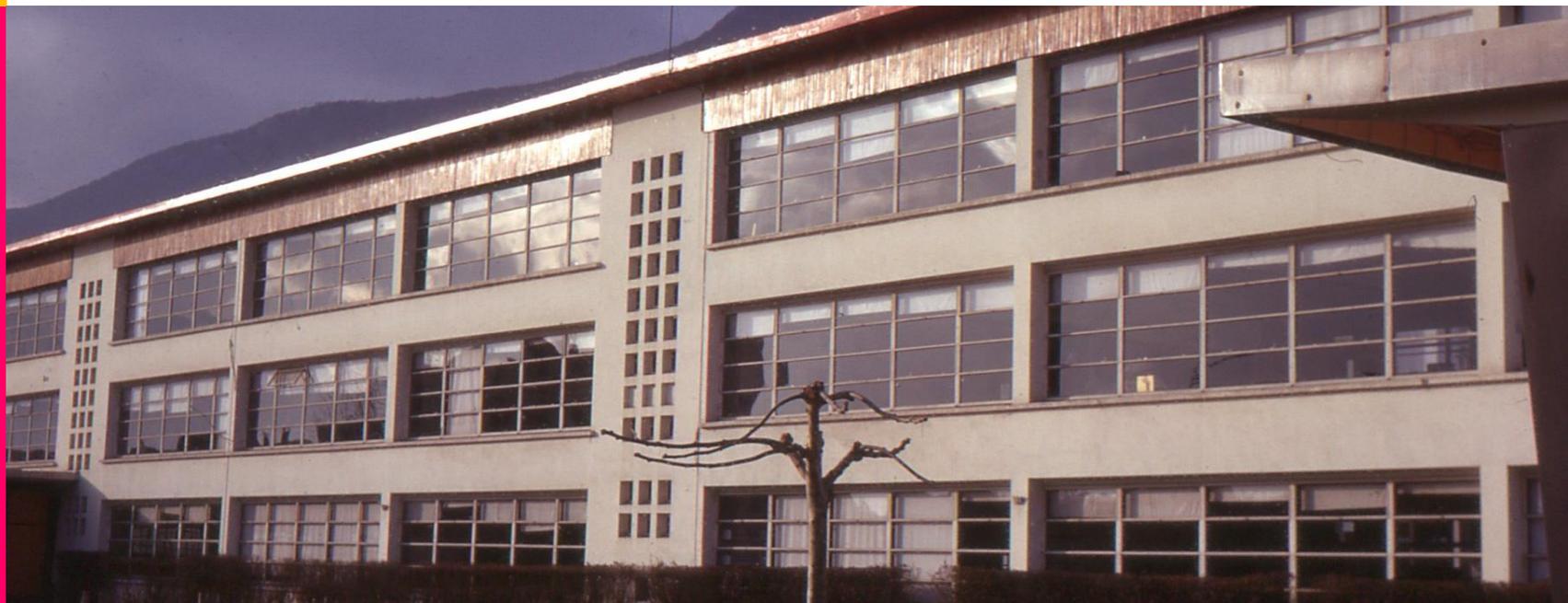
- 28 septembre 1968 : Construction d'une école maternelle de 6 classes à Mi-Plaine



Un peu d'histoire...

Un projet, un quartier, des maires : François GILLET

LE MOT DU MAIRE



François GILLET : Maire du 26 mars 1971 au 11 mars 1983

- 4 novembre 1971 : Lancement du concours d'idée pour construire les équipements nécessaires à Mi-Plaine : suggestions des habitants, réflexion et travail des architectes et d'équipes pluridisciplinaires



Un peu d'histoire...
... jusqu'aujourd'hui !

LE MOT DU MAIRE





Melvin GIBSON

Conseiller municipal délégué aux projets
éco-responsables
Référent projet

« Une rénovation de qualité pour un avenir accessible, convivial et durable »

- Lancer un **grand projet commun**
- Réaliser de manière **éco-responsable**
- Ré-affirmer la fonction **éducative**
- Confirmer un **cœur de quartier**
- Viser un **équipement public** d'importance



Une ambition éducative et sociale



Véronique CLERC
Adjointe déléguée à l'enfance



Antoine NAILLON
Conseiller municipal délégué à l'alimentation et
à l'éducation à l'environnement
Elu de quartier

Fonctions socioculturelles et éducatives

- Compétences Etat/Commune
- Nouveaux besoins
- Mutualisation des espaces

- Vie de quartier
- Élément structurant
- Elu de quartier à l'écoute



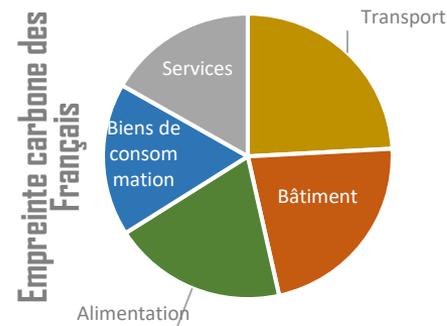
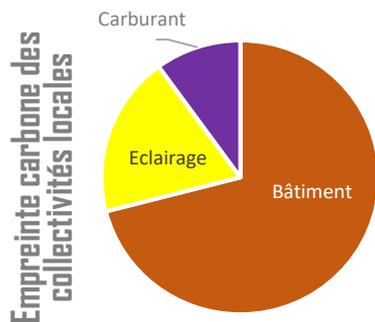
Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal et au centre technique

Une ambition écologique



Etat des lieux



Contexte



Une volonté politique



Des contraintes réglementaires



Notre ambition



Un bâtiment à énergie positive



Une ambition démocratique



Dominique PERNOT

Conseillère municipale déléguée à l'évaluation des politiques publiques, aux marchés publics et au budget participatif



Michel ORLHAC

Conseiller municipal délégué à la Démocratie Participative

« *Nous avons besoin de VOUS tous* »

Co-construction



Démocratie Participative



Tests



CONCERTATION

(informations, réflexions, débats, conclusions, bilan)



Repenser les équilibres à l'échelle du quartier

Plan de situation actuel



1 : Groupe scolaire Mi-plaine
2 : Place de la Louisiane
3 : Commerces (privés)
4 : Gymnase des Aiguinards
5 : Jardins partagés
6 : Terrain de tennis
7 : équipements communaux et métropolitains (bibliothèque, Hexagone, Horizons, Restaurant)
8 : Parc des Aiguinards
9 : Gymnase de la Revirée



Repenser les équilibres à l'échelle du quartier

PHILOSOPHIE DU PROJET



1 : Groupe scolaire Mi-plaine

2 : Place de la Louisiane

3 : Commerces (privés)

4 : Gymnase des Aiguinards

5 : Jardins partagés

6 : Terrain de tennis

7 : équipements communaux et métropolitains (bibliothèque, Hexagone, Horizons, Restaurant)

8 : Parc des Aiguinards

9 : Gymnase de la Revirée



PHILOSOPHIE DU PROJET



ÉCOLE FLAUBERT À GRENOBLE



ÉCOLE JEAN-D'ORMESSON À MONTPELLIER



ÉCOLE NELSON-MANDELA À JUVIGNAC



UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU PROJET ÉCO-RESPONSABLE



Antoine JAMES

Adjoint délégué à l'urbanisme, au foncier, à la voirie, à la mobilité, aux ERP et au projet de l'éco-quartier



Jean-Baptiste CAILLET

Conseiller municipal délégué aux transitions énergétiques et au chauffage urbain



Melvin GIBSON

Conseiller municipal délégué aux projets éco-responsables
Référent projet



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal et au centre technique



Antoine NAILLON

Conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement
Elu de quartier



HABITANTS

ASSOCIATIONS

USAGERS

ÉLÈVES

PROFESSEURS

COMMERÇANTS

PARENTS D'ÉLÈVES

PERISCOLAIRE



DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DU PROJET ÉCO-RESPONSABLE

Maîtrise d'ouvrage



meylan

Une ambition
partagée



Assistance/conseil

SAGES PROJETS URBAINS
SPL GRENOBLE
ET MÉTROPOLE



Programmation



Conception



Réalisation



LES GRANDES PHASES DU PROJET

Lancement consultation programmiste

Nov-20

Elaboration d'un pré-programme

Déc-20

Rédaction du programme

Fév-21

Concours de maîtrise d'œuvre

Mai-21

Choix de l'architecte

Déc-21

Phase de conception

Déc-21

Phase de construction

Déc-22

Sept-21

Concertation



Concertation



Groupe de suivi

Commission Extra-Municipale = CEM



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

Merci pour votre écoute et votre participation !



meylan

Une ambition
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Rendez-vous
le 2 novembre 2020 !
Heure citoyenne**
**Projet Cœur
de Ville**

